

Fiche rappel

Méthodologie du cas pratique juridique

Le cas pratique est un exercice d'application visant à évaluer la capacité de l'étudiant à utiliser ses connaissances juridiques dans une situation concrète. Il repose sur le raisonnement démonstratif appelé syllogisme juridique : appliquer une règle de droit à des faits pour en déduire une solution.

1 - Objectif de l'exercice

Le cas pratique permet de vérifier à la fois :

- la connaissance du cours (le savoir) ;
- la capacité à l'appliquer à une situation donnée (le savoir-faire).

Il s'agit de résoudre un problème juridique à partir de faits exposés et de documents joints dans une base documentaire (statuts, décisions, extraits de jugements...).

2 - Le raisonnement

Le raisonnement juridique se construit selon le modèle du syllogisme :

- 1 La règle de droit applicable.
- 2 Les faits du cas d'espèce.
- 3 La conclusion : la solution déduite de l'application du droit aux faits.

Exemple :

Faits : un gérant de SARL a été nommé pour 5 ans, il a commis de grossière erreur de gestion, mais les associés veulent le révoquer avant la fin de son mandat.

- règle de droit : l'article L.223-25 du Code de commerce prévoit que le gérant peut être révoqué pour justes motifs.

- en l'espèce, une faute de gestion grave est constatée.

- Conclusion : la révocation est justifiée car il existe un juste motif.

3- Travail préparatoire

Avant la rédaction, un travail au brouillon à main levée est indispensable pour comprendre le sujet et structurer la réponse. (faire un brouillon rédigé prend trop de temps)

- **Etap 1 - Lecture intégrale du sujet**

Lire l'ensemble du cas et des questions pour identifier le thème et les acteurs.

Exemple : 'Le 10 avril, les associés d'une SAS révoquent le président.' → Thème: révocation du président de SAS.

- **Etap 2 - Souligner les termes essentiels**

Repérez les mots-clés juridiques : forme sociale, organes, actes, dates, décisions, etc.

Exemple : 'associés', 'révocation', 'SAS'

- **Etape 3 - Qualifier juridiquement les faits**

Traduisez le vocabulaire courant en langage juridique.

Exemple : 'renvoyer le président' → 'révoquer le président de SAS'.

- **Etape 4 - Identifier la règle de droit applicable**

Recherchez la source : le cours, article de loi, jurisprudence, doctrine, ou statuts (dans la base documentaire)

Exemple : article L.227-6 du Code de commerce → conditions de révocation fixées par les statuts.

- **Etape 5 - identifier le thème posé- le problème de droit ce qui permet de baliser l'étendue de l'exposé de vos principes**

Exemple : 'Les associés peuvent-ils révoquer librement le président de SAS avant la fin de son mandat ?' = quelles sont les conditions de révocation d'un président de SAS ?

4 - Rédaction de la réponse à l'épreuve : la structure du cas pratique

La réponse s'articule toujours selon le schéma : EN DROIT → EN L'ESPÈCE → PAR CONSÉQUENT.

1 - En droit : exposez la règle générale applicable : la loi prévoit / dispose, un article de statut stipule – jurisprudence précise ...

2 - En l'espèce : appliquez la règle aux faits – Par conséquent : déduisez la solution (la conclusion).

Exemple de rédaction complète :

Thème : La validité de la révocation du président de SAS

En droit la loi prévoit (préciser l'article si préciser dans la base documentaire) que les conditions de révocation du président de SAS sont fixées par les statuts.

En l'espèce : Les statuts de la SAS Nova exigent une motivation de la révocation, or la décision n'en mentionne aucune. (se référer à l'extrait des statuts de la base documentaire)

Par conséquent : La révocation est irrégulière car elle ne respecte pas les statuts.

En conclusion :

- Toujours raisonner en trois temps : Droit → Faits → Solution.
- Appuyer l'analyse sur les documents fournis.
- Conclure avec les termes du sujet ('en l'espèce').

Le cas pratique, c'est :

- Lire et comprendre les faits
- Qualifier juridiquement
- Identifier la règle applicable
- Appliquer et conclure.